

# Dans la nature, on ne s'évade pas...

Seul exemple de prison ouverte en France, Casabianda développe un système où les détenus se projettent dans l'avenir par l'activité agricole.

L'été dernier, comme ses prédécesseurs de la <sup>v</sup>e République, Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Justice, visitait la prison de Casabianda en Corse... et en revenait avec des idées pour sortir du « tout béton » le plan de construction de 13200 nouvelles places ultra modernes datant de 2002.

Casabianda est en effet un « modèle unique » dans le paysage carcéral français. Sans murs, sans barreaux, sans miradors, c'est une prison ouverte de 194 places où l'on ne se suicide pas, où les agressions et évasions sont rares, le taux de récidive faible et qui a un ratio surveillant-détenus les plus faibles de France<sup>1</sup>... Bref, une prison qui « réussit » en silence depuis soixante ans sans avoir fait l'objet d'études scientifiques ni même suscité l'intérêt des professionnels du droit. Nos voisins Belges, Irlandais, Suédois, Finlandais ou encore Danois suivent déjà, quant à eux, des recommandations de l'Organisation des Nations unies datant de 1955 (!) en ce qui concerne le développement de prisons ouvertes.

## LE CAS CORSE

Ancien pénitencier créé en 1866 pour « l'amélioration des condamnés, l'assainissement du pays, la mise en valeur d'un sol mouvementé et inculte<sup>2</sup> », fermé en 1885 puis réouvert en 1948 pour y enfermer les personnes soupçonnées de collaboration, Casabianda s'étend sur un domaine de 1480 hectares, cultivés et labellisés en bio depuis 2004. La prison accueille

aujourd'hui en majorité des délinquants sexuels ; la plupart d'entre eux se lèvent à 6 heures pour mener des travaux agricoles – ils effectuent en moyenne 205 heures de travail par an, contre 32 dans les autres établissements pénitentiaires français. Des formations professionnelles (en gestion des espaces verts, élevage,...) leur sont proposées.

Aucune activité agricole concurrentielle n'a été développée. La

1 - De plus, le « coût journée » par détenu y est de 75,08 € (en 2008) soit 2,22 € de moins que la moyenne nationale.

2 - Statistique des prisons et établissements pénitentiaires pour l'année 1865 – 1867 – Imprimerie administrative de Paul DUPONT, Paris.

typicité des productions comme, par exemple, du lait destiné aux fromageries corses et l'intégration au territoire sont encouragées dans une recherche d'utilité réciproque. À ce titre, l'administration pénitentiaire prête ses tracteurs aux agriculteurs locaux et les détenus assurent une fonction de vigie contre les feux de forêt. Les productions sont vendues localement ou transformées dans les ateliers de la prison (boucherie) et consommées par les détenus.

**L'ancien pénitencier de Casabianda s'étend sur 1480 hectares cultivés et labellisés en bio depuis 2004.**

■ NATHALIE COLIN  
(FNCIVAM)

## PRISON AVEC HORIZONS

Le système ouvert de détention pourrait-il être une (nécessaire !) alternative pour la France, maintes fois dénoncée pour l'indignité de ses prisons, ou constituer un réel changement du paradigme de l'incarcération ? Il repose en effet à la fois sur l'absence de moyens passifs de sécurité (murs, barreaux,...), le respect des détenus (circulation libre dans l'établissement, relations facilitées avec l'extérieur), une discipline consentie et l'offre d'un travail rémunéré pour passer d'une vision afflictive de la peine, où « il faut souffrir pour gagner sa rédemption », à un modèle s'appuyant sur le travail et la responsabilisation. « Il n'y a pas chez les détenus le sentiment que leur incarcération est un scandale, ils se projettent vers l'avenir quand, dans un établissement traditionnel, ils pensent d'abord à survivre » affirme Paul-Roger Gontard<sup>1</sup>, chargé d'un rapport<sup>2</sup>, remis début avril, sur l'opportunité de dupliquer le modèle ouvert de détention sur le continent. À Casabianda, la population est constituée en majorité de délinquants sexuels intra-familiaux mais « c'est une exception en Europe où les publics des prisons ouvertes sont plus variés. Ce qui importe ce sont des détenus qui "intègrent" le sens de la peine » explique Paul-Roger Gontard. Et les évasions ? Pas une seule à Casabianda en dix ans contre 90 au Danemark où 1420 places en système ouvert sont disponibles. Mais pour la société danoise, les bénéfices de ce modèle valent largement ce risque. □

1- Doctorant en droit pénal et en science criminelle à l'Université Aix-Marseille III.

2- Mission d'étude de faisabilité : Le régime ouvert de détention peut-il être étendu dans le champ pénitentiaire français ? – mars 2010 – Disponible sur le site de La Documentation française.